

L'EMPLOI

LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui parler du domaine dans lequel le gouvernement conservateur excelle, la création d'emplois. Cinq cent soixante-quatorze mille emplois ont été créés depuis les élections et notamment 437,000 au cours des 12 derniers mois. Le taux de chômage est passé de 11.7 p. 100, le jour des élections, à 9.6 p. 100 à l'heure actuelle. Le nombre de chômeurs a baissé de 227,000 depuis septembre 1984.

Depuis les élections, des emplois sont créés dans toutes les provinces. Mon Dieu, monsieur le Président, si nous faisons encore mieux en matière d'emploi, nous ne serons plus en mesure de trouver la main-d'oeuvre suffisante pour les occuper tous!

M. le Président: Étant donné qu'il n'y a aucune autre déclaration, nous allons passer à la période des questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AFFRONTEMENT ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA LIBYE—LA SÉCURITÉ DES RESSORTISSANTS CANADIENS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au premier ministre au sujet de la crise libyenne. Il a déclaré ce matin dans une allocution aux Canadiens que son premier souci a toujours été la sécurité des Canadiens. Qu'a-t-il fait de concret entre une heure hier après-midi, quand il a été mis au courant de l'intervention à laquelle s'apprêtaient les Américains, et sept heures hier soir, heure d'ici, quand ils sont passés à l'action, pour garantir la sécurité des Canadiens en Libye?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je répondrais volontiers à mon très honorable collègue, mais dans la mesure où le ministre de la Défense nationale et vice-premier ministre a exercé des responsabilités bien précises à cet égard, peut-être accepterait-il une réponse du vice-premier ministre.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, nous avons commencé à mettre sur pied nos plans d'urgence bien avant une heure hier après-midi, où j'ai rencontré, en l'absence du premier ministre, l'envoyé spécial du président américain. Je puis donner l'assurance au très honorable représentant que ces plans d'urgence sont déclenchés, et le sont déjà depuis un certain nombre de jours.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE CONSEILLE PAS AUX CANADIENS TRAVAILLANT EN LIBYE DE REVENIR AU CANADA

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, cette question, je la pose au premier ministre. Depuis peut-être trois, quatre semaines, il laissait la décision de prendre par les Canadiens qui travaillent en Libye à leur

Questions orales

discrétion. Maintenant, je pose la question au premier ministre: Pourquoi ne conseille-t-il pas aux Canadiens qui travaillent en Libye de revenir au Canada, étant donné la situation actuelle?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le chef de l'Opposition le dit depuis trois ou quatre semaines. Effectivement, si je ne m'abuse, le 10 janvier 1986, dans une déclaration, je mentionnais ceci: «que, d'après nos meilleurs renseignements, les Canadiens qui se trouvent en Libye ne sont aucunement menacés dans l'immédiat, mais le gouvernement estime que ceux qui y travaillent feraient bien de définir leur situation particulière dans le contexte des événements actuels afin de déterminer s'ils auraient des motifs de craindre pour leur sécurité.»

Nous avons eu l'occasion depuis de préciser davantage notre pensée là-dessus et d'inciter tout citoyen canadien à prendre les moyens qu'il jugerait à propos. On était en outre très conscient de la question de la sécurité des citoyens canadiens, et nous avons mis en place des programmes de sécurité pour leur venir en aide.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, la déclaration que vient de citer le premier ministre laisse tout à fait à la discrétion personnelle des Canadiens en Libye la décision à prendre. Je crois que peut-être le moment est arrivé de demander aux Canadiens de revenir au Canada. De toute façon...

• (1415)

[Traduction]

L'INTERVENTION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Ma troisième question s'adresse au premier ministre. Dans sa déclaration de ce matin, il a parlé d'un règlement négocié visant à atténuer les tensions au Moyen-Orient. Pourquoi ne suggère-t-il pas une intervention économique internationale qui remplacerait avantageusement des interventions militaires à l'avenir?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous avons fait. Si mon très honorable collègue prend la peine de se reporter à la déclaration du 10 janvier 1986, il constatera que le gouvernement du Canada y exposait un certain nombre de mesures économiques qu'il prenait pour exprimer à la Libye son désaccord avec toute forme d'activité terroriste directement ou indirectement associée à cet État.

Le Canada, pays civilisé, essayait ainsi d'exprimer de façon pacifique et, espérons le, mûrement réfléchi, ses préoccupations croissantes face aux actions de cet État. Nous estimions qu'il s'agissait là, comme en conviendra mon très honorable collègue, d'importantes étapes préalables à toute autre forme d'action éventuelle. Nous avons pris ces mesures parce que nous estimions que c'était une façon importante mais non belliqueuse d'exprimer un très important message, à savoir qu'il n'était pas question d'accepter qu'il y ait un sanctuaire quelconque pour ceux qui exportent le terrorisme vers des peuples civilisés.